

FORMULAIRE DE PROMESSE DE DON 2026

L'Institution Chaumontaise Oudinot est un établissement catholique sous contrat d'association avec l'État. Elle est gérée par un organisme de gestion reconnu d'intérêt général à caractère éducatif, au sens des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

À ce titre, les dons effectués au profit de l'Institution Chaumontaise Oudinot ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % du montant versé (taux en vigueur), dans la limite de 20 % du revenu imposable du donateur.

Votre soutien contribue directement au financement de projets structurants au service des élèves. Il permet de porter des ambitions que les financements ordinaires ne suffisent pas à couvrir : amélioration des infrastructures, développement du numérique éducatif, innovations pédagogiques, équipements, et projets d'avenir.

En devenant donateur, vous participez concrètement à la mission éducative de l'ICO et à l'accompagnement de chaque jeune vers sa réussite.

IDENTIFICATION DU DONATEUR

NOM : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____
Téléphone : _____
Mél : _____

DON

Montant du versement : _____
Mode de versement : _____

Un reçu fiscal vous sera transmis au plus tard fin janvier 2027